

SAGYNGALIY AIDARBAYEV,
PIERRE CHABAL,
ZHULDYZ SAIRAMBAEVA (dir.)

MUTATIONS DE SOCIÉTÉ ET RÉPONSES DU DROIT

PERSPECTIVES FRANCO-
ASIATIQUES COMPAREES



PIE Peter Lang

Pour leur soutien à la publication, les auteurs remercient le ministère français de l'enseignement supérieur, le programme PARCECO, la région Haute Normandie, l'université du Havre, le laboratoire LexFEIM, l'université nationale kazakhe *al-Farabi*, le centre franco-kazakh de droit européen.

Illustration de la couverture : France and Kazakhstan Flags © iStock. Benguhan.

Cette publication a fait l'objet d'une évaluation par les pairs.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite. Tous droits réservés.

© PIE Peter Lang S.A.
Éditions scientifiques internationales
Bruxelles, 2017
Avenue Maurice I, B-1050 Bruxelles, Belgique
brussels@peterlang.com ; www.peterlang.com

Imprimé en Allemagne

ISSN 2235-1078
ISBN 978-2-8076-0187-1
ePDF 978-2-8076-0188-8
ePUB 978-2-8076-0189-5
MOBI 978-2-8076-0190-1
DOI 10.3726/b10992
D/2017/5678/14

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Nationalbibliothek ». « Die Deutsche Nationalbibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur Internet sous <<http://dnb.d-nb.de>>.

PARTIE IV. MUTATIONS SOCIOPOLITQUES DES ÉTATS

Politique mondiale et droit international. Problème de corrélation et d'interaction dans des conditions modernes.....

Sagyngaliy Aidarbayev

Guerre et Paix dans la péninsule coréenne : d'un accord d'armistice à un traité de paix ?.....

Tae-Uk Chung (traduit de l'anglais par Pierre Chabal)

Cadre juridique international et national pour l'asile politique sur le territoire de la République du Kazakhstan.....

Marlan Baizhanov

La lutte contre les intégrismes religieux.....

Philippe Gast

Les réponses du droit français aux attentats terroristes de 2015.....

Gilles Lebreton

Les frontières dans l'espace Schengen.....

Michel Bruno

Vers une utilisation durable des eaux transfrontières.....

Armelle Renaut-Couteau

L'exemption de visas : vision politique de « l'encouragement » interrégional ?.....

Pierre Chabal

Conclusion. Des facteurs essentiels influençant le nihilisme du droit au Kazakhstan.....

Yesbol Omirzhanov

Postface.....

Liste des auteurs.....

Politique mondiale et droit international

Problèmes de corrélation et d'interaction dans des conditions modernes

Sagyngaliy AIDARBAYEV

Université Nationale Kazakhe al-Farabi

La tension actuelle dans le monde moderne est nourrie par l'inquiétude : les grandes puissances entretiennent un potentiel élevé de conflit dans la zone d'opération des organisations régionales de sécurité. Les facteurs politiques tendent à dominer le droit international. Une « réponse » nécessaire du droit consiste en propositions pour renforcer la sécurité internationale et la primauté du droit dans les relations internationales. Cette situation de sécurité internationale (I) pousse le Kazakhstan à vouloir un renforcement de la sécurité internationale (II) qui puisse rapprocher la politique mondiale du droit international (III), malgré l'urgence de solutions de toutes sortes à mettre en œuvre.

I. La situation de la sécurité dans le monde moderne

En mars 2016 eut lieu à Washington le 4^e sommet mondial sur la sûreté nucléaire. Trois jours de débats en ont élargi le but. De la réduction des stocks de matériaux nucléaires dans le monde et la réponse aux attaques terroristes dans les villes, le sommet a abordé les menaces envers la sûreté nucléaire, les mesures communes réduisant l'utilisation d'uranium hautement enrichi, la sûreté des matières nucléaires vulnérables, la lutte contre la prolifération nucléaire et la prévention du terrorisme.

Après trois sommets précédents – Washington (2010), Séoul (2012), La Haye (2014) –, les acteurs mondiaux ont amélioré la sûreté des matières nucléaires et renforcé les institutions internationales qui soutiennent la sécurité nucléaire¹.

¹ Саммит по ядерной безопасности пройдет в Вашингтоне весной 2016 года.
<http://ria.ru/world/20150810/1176595116.html>.

Lors de ce 4^e sommet, le président N. Nazarbayev a prononcé un discours intitulé « Le Monde au 21^e siècle »², publié par le secrétariat de l'ONU (numéro A/70/818 de la documentation officielle de 70^e session de l'Assemblée générale de l'ONU) (numéro S/2016/317 de la documentation officielle du Conseil de sécurité) (disponible dans « Quick First », 1^{re} Commission de l'AG de l'ONU et de la Commission du désarmement des Nations Unies)³. Ce texte souligne les menaces pesant sur le monde et parmi elles :

- 1) *l'intensification des risques de conflit*, globalement, dans les relations internationales ;
- 2) *le militarisme*, spécifiquement, pénétrant consciences et comportements (un milliard d'armes de petits calibres dans les populations, faisant des milliers de victimes par jour)
- 3) *le non-respect du TNP* : la prolifération des armes et technologies nucléaires dans le monde (problème des doubles standards des grandes puissances).

S'ajoutent à cela de nombreux vols de matières nucléaires. Selon l'AIEA, rapportée par *Der Spiegel*, environ cent disparitions de substances radioactives ont lieu chaque année dans le monde, dont plusieurs vols d'uranium hautement enrichi, avec quoi un groupe terroriste techniquement avancé pourrait fabriquer une bombe atomique.

Depuis 2009, selon les données officielles, plusieurs dizaines de milliers d'organisations dans plus de cent pays ont été en mesure d'obtenir 3,8 tonnes de matières nucléaires (de quoi fabriquer 150 armes nucléaires), beaucoup de stocks étant mal protégés et faciles à voler⁴.

Le risque est de voir ces matières tomber dans les mains de terroristes dotés d'armes nucléaires, par exemple dans un pays comme le Pakistan, où opèrent des radicaux religieux dans les forces armées, des fonctionnaires corrompus et des groupes terroristes islamistes intéressés par les matières nucléaires. B. Obama, dans son discours de Prague (2009) qualifie le terrorisme nucléaire de « menace la plus immédiate pour la sécurité mondiale »⁵.

² Манифест Президента Республики Казахстан. « Мир. XXI Век » (Вашингтон, 31 марта 2016 года) // <http://www.zakon.kz/4784558-manifest-prezidenta-rk.-mir.-xxi-vek.html>.

³ Манифест Назарбаева « Мир. XXI век » обрел статус официального документа ГА и Совета Безопасности ООН, <http://www.inform.kz/rus/article/2890465>.

⁴ Саммит по ядерной безопасности в Вашингтоне : борьба против ядерной угрозы, <http://inosmi.ru/politic/20160401/235958563.html>.

⁵ Саммит по ядерной безопасности пройдет в Вашингтоне весной 2016 года, <http://ria.ru/world/20150810/1176595116.html>.

- 4) *L'arrêt de la coopération entre Russie et États-Unis* dans presque tous les domaines de sécurité nucléaire et de modernisation des armes nucléaires : pour la première fois en 25 ans, le Congrès des États-Unis a refusé les fonds pour la protection des matières nucléaires en Russie, en réponse à la décision russe (novembre 2014) de boycotter le sommet de 2016⁶.

Selon le *Financial Times*, l'opposition russe à l'architecture de sécurité nucléaire mise en place après la guerre froide est évidente depuis qu'elle a décidé de se retirer du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (CFE) et ne respecte plus les conditions de 1997 sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (INF), interdisant la fabrication, l'essai et le déploiement de missiles balistiques et de moyenne portée. Le traité signé en 2010 sur les armes stratégiques offensives (START-3) prévoyait d'autres réductions d'armes nucléaires – missiles nucléaires à longue portée. En 2013, B. Obama a annoncé de nouvelles réductions.

La Russie se conforme encore en partie aux termes du traité START 3 car elle est consciente de la valeur des procédures de contrôle qui s'y trouvent.

D'importants aspects de l'engagement diplomatique des États-Unis envers la Russie sont gelés à cause des événements en Ukraine. Malgré cela, les États-Unis ont pu travailler avec la Russie sur l'accord nucléaire iranien et nombre d'autres questions liées aux matières nucléaires dangereuses. 90 % de l'uranium hautement enrichi disponible dans le monde se trouvant aux États-Unis ou en Russie, aucun sommet d'où l'un est absent ne peut réaliser de réels progrès⁷.

- 5) *le programme nucléaire nord-coréen* et le refus du Pakistan et de la Russie de participer au Sommet de 2016 alors que ces deux pays expriment directement la nécessité de retirer les armes nucléaires d'Israël (200-300 ogives) et leurs vecteurs, et de retirer de Turquie les armes nucléaires tactiques américaines.

Lors de la Conférence de 2015 sur le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Russie avait tenté d'intensifier les discussions sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes de destruction massive. Le mécontentement israélien avait poussé États-Unis, Royaume-Uni et Canada à bloquer un document final de la conférence allant dans ce sens⁸.

⁶ Саммит по ядерной безопасности в Вашингтоне : борьба против ядерной угрозы, <http://inosmi.ru/politic/20160401/235958563.html>.

⁷ США обвиняют Россию в отказе от соглашений по ядерной безопасности, <http://inosmi.ru/politic/20160331/235931411.html>.

⁸ Россия бойкотирует саммит по ядерной безопасности в Вашингтоне, <http://izvestia.ru/news/607950> (29 марта 2016 года).

- 6) *la modernisation des armes nucléaires* comme élément de planification militaire en Russie et en Occident. Selon le magazine américain *The National Interest*, Moscou a abaissé, après la Crimée, le seuil d'utilisation des armes nucléaires, poussant le Royaume-Uni à demander le retour à la doctrine de l'OTAN pendant la guerre froide et le passage des scénarios « armes conventionnelles » à des scénarios « armes nucléaires ».

Ces actes et ces déclarations accroissent la probabilité d'une guerre nucléaire en Europe. En 2007, la Russie a repris la pratique de la guerre froide et dirigé ses patrouilles de bombardiers le long des frontières de l'OTAN. En 2009 et 2013, elle a élaboré des scénarios d'invasion de la Pologne (sans armes nucléaires). Ces actions peuvent être interprétées (à tort ?) comme une intention d'entrer en guerre – surtout pendant une crise politique.

Malgré des signes encourageants de coopération en Syrie, entre OTAN et Russie, le risque augmente de confrontation nucléaire sur l'Ukraine et dans l'espace postsoviétique. Le point de confrontation le plus probable avec la Russie est la Baltique. La doctrine militaire russe pose clairement que, si Moscou s'implique dans une guerre conventionnelle, elle peut utiliser des armes nucléaires pour défendre le pays.

La doctrine de l'OTAN, de son côté, pose aussi que la doctrine nucléaire n'exclut pas l'utilisation préventive d'armes nucléaires pendant un conflit⁹.

De nombreux experts s'inquiètent de la confrontation croissante entre Russie et OTAN. Dans le journal polonais *Do Rzeczy*, P. Felgengauer souligne la réalité d'un conflit nucléaire entre Russie et OTAN sous forme de frappes nucléaires tactiques croisées. La Russie doit montrer au monde qu'elle n'entend pas utiliser ces armes contre un membre de l'OTAN. Nul ne peut calculer la probabilité de tels événements. Ce conflit Occident-Russie est impossible à surmonter : la Russie ne sera pas partenaire de l'OTAN car leurs visions du monde diffèrent trop et leurs différences sont idéologiques¹⁰.

Un expert de l'état-major russe estime une troisième guerre mondiale inévitable d'ici à 2020-2025. La crise des matières premières poussera la Russie vers une réaction militaire, le monde tombant dans le piège du « malthusianisme » : la croissance de la population conduit à un appauvrissement soudain de ressources et à la guerre. Toute la stratégie militaire russe est basée sur cette idée. Par conséquent, l'Occident doit faire des concessions à la Russie, et la Russie à la Turquie, toutes ces puissances en retour concédant des apaisements¹¹.

⁹ НАТО и Россия возвращаются к краю ядерной пропасти, <http://inosmi.ru/politi/20160331/235932116.html>.

¹⁰ Путин может взяться за ядерное оружие, <http://inosmi.ru/military/20160330/235928874.html>.

¹¹ Путин может взяться за ядерное оружие, <http://inosmi.ru/military/20160330/235928874.html>.

Selon les États-Unis, les deux parties doivent agir pour réduire l'importance des armes nucléaires et renoncer à la menace nucléaire dans le cadre de leurs stratégies défensives. De nouvelles initiatives devraient s'ajouter à START-3 et au programme *Pour une réduction conjointe du danger nucléaire* dont la période d'essai a fini en 2012.

Les accusations mutuelles de violation du traité sur les armes nucléaires intermédiaires (INF) doivent cesser. Le risque aujourd'hui est l'escalade vers un cauchemar nucléaire¹².

II. Les propositions de Kazakhstan pour renforcer la sécurité internationale

Le discours à l'ONU de N. Nazarbayev appelle non seulement à prêter attention aux problèmes internationaux les plus pressants mais aussi à un plan d'action présentant à la communauté internationale une liste de mesures à prendre. Il indique clairement qu'un grand pas peut être franchi vers un monde démilitarisé par l'adoption d'un programme complet.

La base du programme « Un 21^e siècle sans guerre » est le principe d'impossibilité de la victoire dans la guerre moderne en raison de l'utilisation d'armes de destruction massive. Seul un dialogue pacifique et des négociations constructives sur la base de principes égaux engendreront paix et sécurité, le respect mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures, vers un règlement pacifique des différends internationaux.

Conformément à ces principes, N. Nazarbayev formule des propositions spécifiques pour les actions de la communauté internationale :

- 1) *un mouvement uniforme vers la paix*, libéré des armes nucléaires et autres armes de destruction massive. Il convient d'élaborer et d'adopter des outils internationaux pour interdire l'utilisation des découvertes scientifiques vers la création de nouvelles armes de destruction massive. L'ONU est invitée à créer une liste des découvertes scientifiques pouvant être détournées pour créer et améliorer des armes de destruction massive ;
- 2) *un effort international envers une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient* formant, avec six autres zones exemptes nucléaires existant dans le monde, un régime juridique à grande échelle de zone sans guerre, garanti par le Conseil de sécurité et les membres de l'ONU ;

¹² НАТО и Россия возвращаются к краю ядерной пропасти, <http://inosmi.ru/politic/20160331/235932116.html>.

- 3) *la création d'une coalition mondiale* des États pour la paix, la stabilité, la confiance et la sécurité sous les auspices de l'ONU, contre les blocs militaires ;
- 4) *l'adaptation aux nouvelles conditions historiques* du processus de désarmement international, en particulier quant aux systèmes de défense antimissile et aux armes classiques, et au développement de la nouvelle stratégie de la Conférence du désarmement des Nations Unies, ainsi que les travaux sur l'élimination d'une nouvelle menace – la cybercriminalité ;
- 5) *la construction d'un paradigme de la concurrence mondiale* équitable dans la finance internationale, le commerce et le développement, fondé sur l'accès égal et juste de toutes les nations aux infrastructures, aux ressources et marchés, d'ici au 100^e anniversaire de l'ONU.

Le Kazakhstan propose ainsi un Plan stratégique mondial intitulé « Initiative-2045 », visant à éliminer les causes profondes de la guerre et les conflits, tel que présenté en 2016, lors de la 70^e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Pour discuter et adopter ce plan et confirmer les principes du droit international pour les guerres et les conflits au 21^e siècle, N. Nazarbayev propose de convoquer une conférence internationale des Nations Unies. La situation internationale exige en effet une détente rapide.

III. Politique mondiale et droit international : une relation à résoudre d'urgence

L'urgence qu'il a à résoudre le problème de la relation entre la politique et le droit international dans le monde international est justifiée par les considérations suivantes :

- 1) les processus de mondialisation et d'intégration exigent de nouvelles méthodes de régulation des processus interétatiques, ainsi que leur soutien idéologique et politique ;
- 2) ces méthodes doivent amplifier, en amont et en aval, la politique de l'État de droit dans le monde globalisé ;
- 3) les problèmes réels des relations internationales ne sont pas traités efficacement en raison des lacunes du droit international et des disparités des positions de politique étrangère ;
- 4) les progrès de l'approche nihiliste du droit international, exprimée au mépris de ses règles et principes par certaines puissances mondiales : interpréter des violations du droit international comme un « développement » de la priorité de leur droit interne.

Les conséquences de ces processus pour l'ordre mondial moderne en vigueur sont évidentes : violations des droits de l'homme par ingérence dans

les affaires intérieures (Libye, Égypte, Syrie, etc.) et dans les nations, les États et les civilisations.

Le droit international moderne établit des prérogatives mais aussi des devoirs pour les États. En d'autres termes, le droit international est une expression de l'intérêt public rattaché aux niveaux bilatéral, multilatéral et universel. Seule une petite partie du droit international exprime les intérêts de la communauté internationale en tant qu'ensemble supranational.

Le droit international du 21^e siècle est conçu pour consolider l'État de droit et l'ordre mondial polycentrique malgré la confrontation idéologique et la coexistence de plusieurs groupes d'États unis par diverses civilisations, à commencer par l'Ouest et l'Est, le Nord et le Sud, etc. Le risque existe d'une confrontation entre plusieurs concurrents pour la nature globale des idéologies fondées sur les valeurs spécifiques des groupes civilisationnels.

À l'heure actuelle, le droit international traverse une période de transformation, une transition vers une nouvelle qualité, qui est accompagnée de deux tendances politiques :

- 1) la mondialisation afin d'assurer le contrôle du développement du monde et le système international, des sources de matières premières et de l'uniformité idéologique sur la base des valeurs culturelles de l'Occident (les États-Unis, UE, OTAN, OSCE) ;
- 2) la régionalisation en vue d'une répartition plus équitable des avantages, des droits et obligations dans l'ordre juridique existant (UEEA, OTSC, OCS, BRICS).

Pour le moment, ces confrontations ne comportent que le mépris caractéristique des principes fondamentaux du droit international : violation du principe de non-intervention et action militaire unilatérale. Les instruments du droit international sont rappelés pour préserver et sécuriser des avantages unilatéraux de l'un des centres du monde et de certaines politiques étrangères, dont les méthodes sont critiquables :

- abuser du principe du respect des droits de l'homme au détriment d'autres principes ;
- utiliser la force sous prétexte humanitaire (concept d'intervention humanitaire) ;
- interpréter unilatéralement les principes du droit international et les violer ;
- combler les lacunes du droit international général au moyen de normes régionales ;
- engager la règle juridique internationale de certaines questions dans l'intérêt du groupe ;

- établir des normes et standards « doubles » dans l'évaluation des situations spécifiques.

Fait intéressant, la politique des « doubles standards » est basée sur l'application sélective du droit international. Dans le même temps, le droit international lui-même est devenu un outil et un moyen de « doubles » standards. Des exemples notables : la reconnaissance juridique internationale du Kosovo par l'Occident a conduit, par effet « miroir », à la reconnaissance de l'Ossétie du Sud au détriment de la Géorgie et au retrait de la Crimée à l'Ukraine et son rattachement à la Russie.

En conclusion, les circonstances rappelées ci-dessus conduisent la première décennie du 21^e siècle à se caractériser par une tendance très dangereuse : la politique mondiale domine le droit ; elle affaiblit le rôle des règles posées par le droit international dans les processus mondiaux. Cette tendance doit d'urgence s'inverser, principalement par le renforcement de l'Organisation des Nations Unies chargée du maintien de la paix et la sécurité internationales et par un retour au caractère contraignant du droit envers les décideurs politiques, voire envers les États eux-mêmes.